

Lettre d'information sur le projet de parc éolien des communes de Lavausseau, Benassay et Jazeneuil (86)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°2
Oct. 2015

Comme vous le savez, la société VALOREM étudie, en relation avec vos élus, la possibilité d'implanter un parc éolien sur les communes de Benassay, Jazeneuil et Lavausseau depuis 2003.

Cette nouvelle lettre d'information vous présente l'avancement de ce projet et notamment l'implantation retenue pour les éoliennes.

VALOREM organise une **permanence à la mairie de Benassay le 4 novembre 2015 de 14h à 19h** et à la **mairie de Lavausseau le 5 novembre 2015 de 14h à 18h** afin de présenter le projet en détail. N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



Parc éolien de FOYE-MIGRÉ (17)

VALOREM, un pionnier de l'éolien en France



Votre contact VALOREM

Manon DUPRAT, Chargée de projets
213 cours Victor Hugo
33323 BEGLES CEDEX
Tél. : 05 57 12 43 94
manon.duprat@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Depuis plus de 20 ans, le groupe aquitain VALOREM accompagne les territoires dans la valorisation de leurs ressources énergétiques. Nous intervenons du développement des projets à l'exploitation des parcs d'énergies renouvelables, en passant par la construction et la maintenance.

Depuis l'agence de Bègles, un chargé de projet est dédié au développement du projet éolien sur votre commune. Il s'appuie sur les expertises internes à VALOREM ainsi que sur des bureaux d'études extérieurs pour mener à bien les études techniques et environnementales nécessaires à la définition du projet.

En lien étroit avec les services de l'Etat, il suit ensuite l'instruction des autorisations administratives requises pour construire le parc.

Positionner les éoliennes dans le respect du site

A partir des études naturalistes et techniques réalisées par des spécialistes, nous avons identifié les atouts et contraintes du site :

- un gisement de vent important,
- des possibilités de raccordement du parc éolien au réseau électrique,
- des espèces naturelles prises en compte dans la définition de l'implantation afin de minimiser les impacts sur leurs habitats,
- l'absence de contraintes réglementaires rédhibitoires (mise à part la contrainte du radar Météo France de Cherves sur laquelle nous travaillons afin de trouver une issue positive),
- une zone distante des habitations.

Lettre d'information n°2
Octobre 2015

Communes de Lavausseau,
Benassay et Jazeneuil

Directeur de la publication :
VALOREM

Impression : VALOREM

contact@valorem-energie.com

